

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) représentée par son Président Directeur Général, M. Khalid Cheddadi, a déclaré le 23 décembre 2010, avoir cédé sur le marché central, le 17 décembre 2010, 137.152 actions Stokvis Nord Afrique, au cours moyen pondéré de 47,58 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CIMR détient 330.968 actions Stokvis Nord Afrique, soit 3,59% du capital de la société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières